

SEMAAD, la référence

Créée en 1961 par la Ville de Dijon, la Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SEMAAD), forme, avec la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (SPLAAD) fondée en 2009 par la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon, le groupe des Entreprises Publiques Locales d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise (EPLAAD). La SEMAAD, connue pour l'aménagement du quartier de logements Junot ou du Parc d'activités Valmy, le projet d'écoquartier Heudelet 26, la conduite d'opérations du dépôt et des ateliers du tramway, est l'aménageur de référence à Dijon et dans les 116 communes du Schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'aire dijonnaise. Les EPLAAD sont des entreprises publiques locales soucieuses de l'intérêt général. Elles sont présidées par Pierre Pribetich, vice-président du Grand Dijon, maire-adjoint de Dijon, et dirigées par Thierry Lajoie.

la.commune.com

PLAN D'ENSEMBLE



LE PROGRAMME - 2004-2006

Quartier Junot

Vivre ensemble

La SEMAAD a divisé les terrains en 15 parcelles et a soigneusement choisi, au terme d'une consultation entre plusieurs projets qui ont été exposés aux habitants, les meilleurs projets de construction proposés par les promoteurs et bailleurs sociaux avec leurs architectes. Parmi ces projets, un gymnase et une crèche ont été programmés par la ville de Dijon, pour un quartier à vivre.

Promoteurs et bailleurs s'engagent

La SEMAAD (Société d'Economie Mixte d'Aménagement de l'Agglomération Dijonnaise), maître d'ouvrage du programme, a admis à concourir une sélection de promoteurs pour la réalisation du futur quartier Junot.

Pour chaque lot la SEMAAD a organisé une consultation de « promotion conception » afin que ce quartier s'inscrive dans une démarche de qualité architecturale et environnementale et de développement durable.

Il est prévu la construction de 600 logements (appartements ou maisons de ville) qui permettront d'accueillir environ 1 500 habitants, mais également un gymnase doublé d'une salle de quartier où pourront se tenir des réunions d'associations, l'implantation d'une crèche, la réalisation d'un espace vert public, la construction d'un restaurant et près de 1 500 m² de commerces et de services de proximité.



1 500 habitants

600 logements collectifs dont 180 en locatif social

ENTREPRISES PUBLIQUES LOCALES D'AMÉNAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

7 avenue Jean Bertin
CS 56703
21067 Dijon Cedex

Tél. : 03 80 72 18 71
Fax : 03 80 72 23 47
www.eplaad.com



www.dijon-junot.com

Le quartier Junot se dessine



Lot A - Résidence « Chateaubriand »

14 logements, locatif social groupé R+1 - S HON : 1 363 m²
 Promoteur : Le Foyer Dijonnais (Dijon)
 Architecte : Atelier Robbe (Dijon)



Lot B - Résidence « Les Jardins abrités »

59 logements, assimilé locatif social groupé R+1 - S HON : 5 825 m²
 Promoteur : SARL BCT Immobilier (Talant)
 Architecte : Eric Poillot (Chenôve)



Lot C - Résidence « Les Jardins du Sacré Cœur »

54 logements, groupé accession R+1 et R+2 - S HON : 6 500 m²
 Promoteur : Cabinet Voisin (Dijon)
 Architecte : Dusapin et Leclercq (Paris)



Lot D - Résidence « Le Grenadier »

50 logements, réhabilitation (ancienne caserne), accession R+4 - S HON : 3 943 m²
 Promoteur : SCCV des Grenadiers (Dijon)
 Architecte : SAS Aeria Architectes (Lyon)



Lot E - Gymnase « François Chambelland »

Gymnase, Salle de quartier de 90 places - S HON : 2 373 m²
 Promoteur : Ville de Dijon
 Architecte : Cabinet Brandon (Dijon)



Lots F et G - « Villa Venecia »

Lot F 50 logements, collectif accession R+4 - S HON : 3 986 m²
 Promoteur : Marignan Immobilier (Dijon)
 Architecte : Thierry Roche (Tassin-la-Demi-Lune)
 Lot G 50 logements, collectif accession R+4 - S HON : 3 999 m²
 Promoteur : Marignan Immobilier (Dijon)
 Architecte : Thierry Roche (Tassin-la-Demi-Lune)



Lot H - Résidence « City Zen »

58 logements, collectif accession R+4 - S HON : 4 999 m²
 Promoteur : Nexity George V (Dijon)
 Architecte : Cédric Vigneron (Boulogne)



Lot I - Résidence « Andoche-Junot »

26 logements, 1 780 m²
 Promoteur : I.B.L. (Dijon)
 Architecte : Atelier Robbe (Dijon)



Lots J, K et N - « Max Jacob, Martin Luther King et Nicephore Niepce »

Lots J et K 70 logements, collectif locatif social R+4 et R+5, crèche - S HON : 7 302 m²
 Promoteur : Opac (Dijon), Architecte : Tria (Dijon)
 Lot N 40 logements, collectif locatif social R+5, R+3 SHON : 4 000 m²
 Promoteur : Opac (Dijon)
 Architecte : Agence D. Bougeault (Dijon)



Lot L - « Louis Loucheur » - NOUVEAU PROGRAMME

60 logements, collectif social R+4, commerces - S HON 5 780 m²
 Promoteurs : Opac (Dijon) - Eiffage Immobilier (Lyon)
 Architecte : Jean-Charles Jacques (Dijon)



Lot M - Résidence « L'Atelier des Arts »

25 logements, 2 commerces ou services + bureaux au 1^{er} étage
 Collectif accession R+3 et R+5 - S HON : 2 791 m²
 Promoteur : Cabinet Voisin (Dijon)
 Architecte : Tria (Dijon)



Lot O - Résidence « Britania »

104 logements, 8 commerces ou services, collectif accession R+3 et R+5 - S HON : 8 782 m²
 Promoteur : Bouygues Immobilier (Dijon)
 Architecte : Jean Merat (Strasbourg)